



initiative *Ecole 2010* : sauver l'école information et position du Comité cantonal de la SPV

Que veulent les initiants ?

Les initiants proposent le développement de l'offre et des moyens de sélection, notamment par :

- **L'introduction de notes au demi-point et des moyennes dès le CYP 1**
- **Trois filières dès le 6^{ème} degré, basées sur les compétences en français, mathématiques et allemand**
- **Trois sous-filières en VSG**
- **Une quatrième filière dès le 6^{ème} ou le 7^{ème} degré**

Face à ces propositions, s'appuyant notamment sur les grandes orientations de la SPV, le Comité cantonal affirme que

- **s'il est aisé de répondre par des solutions simplistes à des questions complexes - et quoi de plus complexe que l'apprentissage des connaissances et des compétences ? - ces réponses, par leur nature, sont généralement fausses ;**
- **en renforçant la sélection, en multipliant les filières, les initiants conduisent au renforcement du problème : notamment, l'effet d'étiquetage induit par leurs propositions ne peut qu'immanquablement conduire à la démotivation des enseignants et des élèves et à une augmentation de l'échec chez ces derniers.**

Plus particulièrement, le Comité cantonal de la SPV estime que

- le fait d'introduire des notes au demi-point et des moyennes, au « un dixième », dès la première année du primaire **abolit toute approche formative de l'évaluation et réduit les enseignants à de simples calculettes ;**
- le fait de baser la promotion sur une moyenne de 4 en français-maths-allemand jusqu'à l'actuelle 6^{ème} année et sur une moyenne annuelle de 4, non seulement en branches dites de certificat, mais aussi sur la moyenne générale dès le 7^{ème} degré, ne peut conduire qu'à **une augmentation massive de l'échec et des redoublements**, dont toutes les études montrent qu'ils sont beaucoup moins efficaces qu'il est attendu ;
- la création d'une filière du secondaire dite *classes régionales à encadrement renforcé* dépasse la sélection et relève de la simple **exclusion. Ce sont des classes de « redressement », à caractère disciplinaire ;**
- le fait que l'élève puisse choisir son établissement si des options spécifiques n'y sont pas ouvertes est contraire au principe de territorialité et ouvre la boîte de Pandore du « **bon scolaire** ».

Enfin, le Comité cantonal souligne que l'initiative **ne tient pas compte des orientations fédérales et romandes** en de nombreux domaines : c'est particulièrement le cas pour la voie dite « pré-professionnelle », où le choix proposé entre l'allemand et l'anglais se heurte au principe de leur enseignement à tous les élèves.

Devant la réelle difficulté à lutter contre l'échec scolaire, une surenchère de sélection et d'écueils - qui confond la solution avec le problème - constitue la plus mauvaise des réponses.

Quelques citations pour se faire une idée des initiants

AVPC (Association vaudoise de parents chrétiens)

Notamment, l'AVPC défend le bon scolaire, les thèses créationnistes et estime que la lutte contre le SIDA à l'école est une incitation à la débauche...

« La formulation de principes pédagogiques fondés sur la Parole de Dieu et attentive à la réalité créée, tant humaine que sociale, est une arme irremplaçable dans le combat à mener pour rétablir un enseignement vraiment digne de ce nom. » [...] « Une école véritablement utile aux enfants et à la société ne peut que chercher en tout à glorifier le Dieu trois fois saint, Père, Fils et Saint-Esprit. On ne peut se contenter d'une école se revêtant d'une forme de piété purement extérieure et dont les programmes excluraient le contenu conceptuel révélé par Dieu pour notre instruction dans sa Parole, la Bible. » (<http://vbru.club.fr/src/avpc/pedagogie.html>)

Voir aussi *Réflexions sur un projet de loi scolaire*, sous http://vbru.club.fr/src/avpc/projet_loi_scol.html

AVEC (Association vaudoise pour une école crédible)

Proche de l'ASPICS et faisant notamment référence régulière aux écrits du Centre patronal vaudois, l'AVEC est le clone vaudois de l'ARLE genevoise.

« Cependant, et pour faire bref, les modernistes sont excessifs dans leur caractérisation négative de l'«ancien monde » et dans leur valorisation du « nouveau monde » qu'ils appellent de leurs vœux : mondialisé, démocratique, participatif, égalitaire, anti-raciste, équitable, solidaire et pacifique. Ils « jettent trop le bébé avec l'eau du bain »
« On félicitera au passage - car nous ne pratiquons pas la langue de bois et sommes de libres-penseurs - Oskar Freysinger pour un très beau texte pénétrant : « Ignorance « socio-construite », dans «La Nation».
(Bulletin de l'AVEC, 13 janvier 2007, non signé, comme la plupart des textes de cette association)

ASPICS (Association des parents intéressés et concernés par la scolarité)

Proche de l'AVEC, l'ASPICS base son appréciation de l'école sur un recueil systématique de témoignages anecdotiques et négatifs de collègues et de parents.

« À trop intellectualiser la formation pour ces degrés préscolaires et primaires, le risque est réel de décourager bien des personnes par ailleurs parfaitement capables ». (*réponse de l'ASPICS sur la HEP en septembre 2006*).
Ce que synthétisa la présidente de l'ASPICS lors d'une séance de la Commission consultative de l'enseignement par cette formule sibylline : « Il faut que la formation des enseignants soit en rapport avec les élèves dont ils s'occupent. Une formation universitaire pour les enseignants de VSB et plus pratique (sic) pour les primaires et la VSO... ».

Le Comité cantonal de la SPV estime que l'école d'avant-hier ne peut en aucun cas répondre aux défis actuels et à venir.

Il invite chacune et chacun à réfléchir aux conséquences d'un éventuel soutien aux initiants, dont il affirme que les propositions ne peuvent que conduire l'école vaudoise à une grave régression.

En revanche, le Comité cantonal sollicite les réactions aux orientations qu'il vient de soumettre à une large consultation.

Les « 26 mesures pour une école de la réussite » - et un questionnaire d'accompagnement - sont disponibles sur www.spv-vd.ch. Ces mesures seront débattues, amendées et validées lors d'une assemblée générale de la SPV, le 14 novembre prochain.